SAINT-HÉLEN

vœux. Pascal Perrin reste conseiller pour siéger à l'Agglo

Très attendue par la population depuis que le maire avait annoncé qu'il ne briguait pas de second mandat, la cérémonie a réuni plus d'une centaine de personnes.

Comme à l'accoutumée, ce sont les bébés de l'année 2019, qui ont ouvert les festivités. « 19 enfants sont nés en 2019, peut-être qu'il y en aura 20 en 2020 », a malicieusement déclaré Pascal Perrin.

« L'évolution de la population enregistrée pour Saint-Hélen est de plus 2,8 %. Nous sommes en troisième position sur les 64 communes de Dinan Agglo juste après Saint-André-des-Eaux et Pléboulle. Un dynamisme démographique qui se traduit par une importante fréquentation de nos écoles avec plus de 200 élèves répartis en 9 classes ».

Se tourner vers l'agglo'

Après un rappel des différentes actions menées dans la commune au cours de l'année 2019, le maire a annoncé une nouvelle fois qu'il ne briquait pas de second mandat mais, qu'en accord avec la candidate Martine Bugeaud et ses colistiers, il serait conseiller et candidat pour siéger au conseil de l'Agglo. « J'ai assumé la fonction pendant 12 ans, dont 2 ans en tant que vice-président à l'Éducation et à l'Environnement. Il sera nécessaire de poursuivre le travail sur les principes de solidarité et de complémentarité entre les communes et



Pascal Perrin a annoncé lors de la cérémonie des vœux, qu'il restait conseiller et candidat pour siéger au conseil de l'Agglo

l'Agglo afin de construire en confiance l'avenir de notre territoire », a-t-il souligné.

Après avoir remercié l'ensemble du personnel communal et plus particulièrement Yvonnick et Catherine, les secrétaires de mairie, Pascal Perrin a adressé ses vœux aux membres du CCAS et à la population en s'inspirant d'un couplet de Sinsemillia : « Je vous souhaite tout le bonheur du monde... ».